

COMMUNE DE PERON (AIN)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 06 décembre 2022

**OBJET : BUDGET COMMUNAL 2022 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 3**

L'An deux mil vingt-deux le six du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Péron étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Dominique BLANC, Maire.

Nbre en exercice : 20

Nbre présents : 14

Nbre votants : 18

Etaient présents :

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,  
M. Visconti Régis, Mme Rossas Amandine, adjoints  
M. Blanc Jérémy, Conseiller Municipal délégué,  
Mmes Budun Sevda, Fournier Céline, Hugon Denise, Quinio Marie-Madeleine,  
Rey Novoa Dolorès, Conseillères Municipales  
MM. Barrière-Constantin Luc, Brunet Julien, Gigi Dominique, Girod Claude,  
Martinod Guillaume Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés

M. Pons Alexandre, Adjoint, a donné une procuration à Mme Quinio Marie-Madeleine  
Mme De Jesus, Conseillère Municipale, a donné une procuration à Mme Hugon Denise  
Mme Delachat Elodie, Conseillère Municipale a donné une procuration à Mme Blanc Dominique  
Mme Fol Christine, Conseillère Municipale, a donné une procuration à Mme Rossas Amandine  
Mme Golay-Ramel Martine, M. Felix-Fiardet Bastien

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que certains crédits prévus au budget principal 2022 s'avèrent insuffisants pour régler les dépenses engagées de l'année en cours.

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir les modifications budgétaires correspondantes sur l'exercice comptable 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE de prévoir les modifications budgétaires en annexe sur l'exercice 2022 du budget principal, s'élevant à :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 14 000 €

- Recettes : 14 000 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 12 900 €

- Recettes : 12 900 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



*Blanc*

catégorie	article	Intitulés	Prévisions BP 2022	Dépenses	Reçues	Observations
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	617	études et recherches	1 525 859,00	14 000,00	14 000,00	
66	66111	intérêt des emprunt et dette	2 000,00	1 100,00		frais d'étude structure toiture bâtiment CTM VACCA (1320€) près CRCACE 1500 K€ de tr CSE : capitalisation intérêts intercalaires 09/2019 à 06/2022 selon tableau amortissement du 2.7.19 : 89 004,60 € sic rbi différé au 21.9.2022
042	722	travaux en régie (immobilisations corporelles)	116 000,00	89 100,00		
023	023	virement à la section d'investissement	18 000,00		14 000,00	travaux en régle op, 112 aménagement aires de jeux changes personnel aménagement aires de jeux (406,50 h à 33€ = 13 008€)

catégorie	article	Intitulés	Prévisions BP 2022	Dépenses	Reçues	Observations
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
023	023	virement à la section d'investissement	221 240,00	12 900,00	12 900,00	
040	2188	autres immobilisations corporelles (régie)	18 000,00	14 000,00	-76 200,00	travaux en régle op, 112 aménagement aires de jeux changes personnel aménagement aires de jeux (406,50 h à 33€ = 13 008€)
0N1 16	1641	emprunts en euros	0,00		89 100,00	pré CRCACE 1500 K€ de tr CSE : capitalisation intérêts intercalaires 09/2019 à 06/2022 selon tableau amortissement du 2.7.19 : 89 004,60 € sic rbi différé au 21.9.2022 estimation révisions de prix sur honoraires d'architecte MOE gpt BOIDEVAIX avt 1 24.05.18 : 14 000 €/11334€ enveloppe imprévu (455 278 € ITICx3% : actualisation DV TOSCO 12 mois suivants ? pour équilibre DM3
0P67 "de tranche CSE"	2313	constructions	28 900,00	10 000,00		
111 "réhabilitation vestiaires foot"	2031	frais études	174 340,00	-11 100,00		

dim9/2022 du 6.12.2022

